

29 HAUSSMANN SÉLECTION MONDE

Rapport mensuel

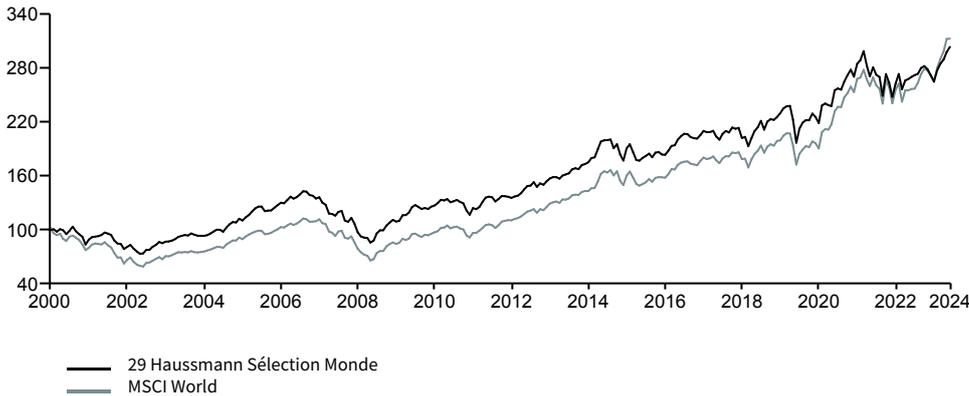


OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est, au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans par un placement sur les marchés financiers actions internationales, pays émergents inclus, tout en tenant compte des enjeux de développement durable. Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durable en vecteurs de performance. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement*
Fonds	1,92%	6,62%	12,40%	5,96%	7,22%	4,85%
Benchmark	0,06%	7,75%	21,77%	10,49%	10,70%	4,98%

Performances calendaires	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	11,00%	-14,16%	24,22%	1,28%	23,05%
Benchmark	19,60%	-12,78%	31,07%	2,29%	22,47%

* Performance annualisée

Source : SG 29 Haussmann

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	7,45%	13,17%	13,98%	-29,00%	
Benchmark	9,40%	13,92%	14,15%	-28,50%	

COMMENTAIRES DE GESTION

Les indices mondiaux rapportés en euros ont affiché une performance positive sur le mois de mars. Le MSCI WORLD a enregistré une progression de +2.8% et +2.7% pour le S&P500. Du côté européen, les indices ont suivi ce mouvement, avec une hausse de +3.5% pour le Stoxx 600 et +3.5% pour le CAC40. Les principales banques centrales (Fed, BCE, BoE) ont maintenu leurs taux directeurs inchangés en mars, mais préparent le terrain pour d'éventuelles baisses de taux dans les mois à venir. La principale exception a été le Japon, où la BoJ a mis fin à sa politique de taux d'intérêt négatifs en place depuis 2016. Aux Etats-Unis, la Fed a fortement revu à la hausse ses prévisions de croissance, la création d'emplois dans tous les secteurs témoigne d'une activité très résiliente. En Chine, les données des deux premiers mois de l'année ont été meilleures que prévu. Le fonds a initié quatre nouvelles positions sur deux secteurs en particulier : la consommation d'une part (Colgate-Palmolive et Nike) et la technologie d'autre part (Adobe et Cadence Design). Colgate-Palmolive commercialise des produits d'hygiène et d'entretien et devrait enfin récolter les fruits de ses investissements en innovations de ces dernières années. Nike qui est spécialisé dans la commercialisation d'articles et d'équipements de sport a perdu sa survalorisation boursière historique et devrait bénéficier d'une reprise de consommation de ses articles de sport qui avaient été délaissés par sa clientèle chinoise (campagne nationaliste en faveur des articles concurrents qui s'essouffle) : le niveau boursier présente un point d'entrée sur le titre. Adobe, spécialiste du développement de logiciels destinés à la création, à la publication et à la diffusion visuelle de contenus et Cadence Design spécialisé dans le développement de logiciels de conception des circuits intégrés et des systèmes électroniques, composent quant à eux les initiations du secteur de la technologie. Les principaux contributeurs du mois de mars sont SLB, Alphabet et Newmont. A l'inverse, Apple, Accenture et Equinix pèsent sur le fonds ce mois-ci.



MARS 2024

PART CAPITALISATION EUR VL
FR0007050570 3033,34
Actifs nets 593,72 M€

Niveau de risque et de rendement UCITS (1)



Date de lancement

20 octobre 2000

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG 29 Haussmann

Nom du gérant

Clotilde Jacob-Mattera

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

1000 EUR

Souscription minimum

1 millième de part

Coûts d'entrée

2%

Coûts de sortie

Aucun

Frais de gestion

1,90%

Frais courants

1,81%

Benchmark (indice de référence)

MSCI World

Indice de référence en net dividendes réinvestis

Éligibilité

Assurance-Vie

Comptes titres ordinaire

Autres parts disponibles

Part	ISIN	VL
INSTIT. EUR	FR0013294170	1552,33

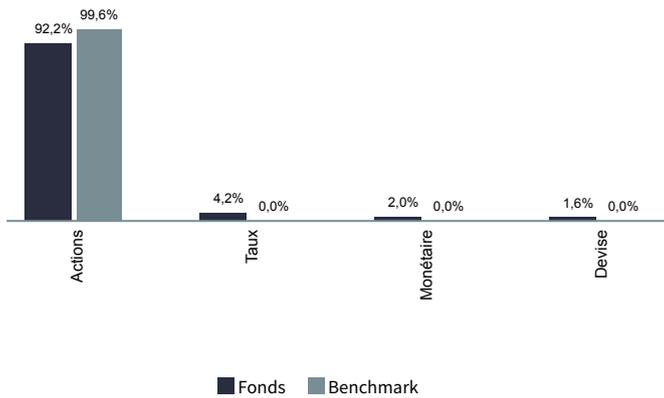
(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant :

www.sg29haussmann.societegenerale.fr

Critères financiers

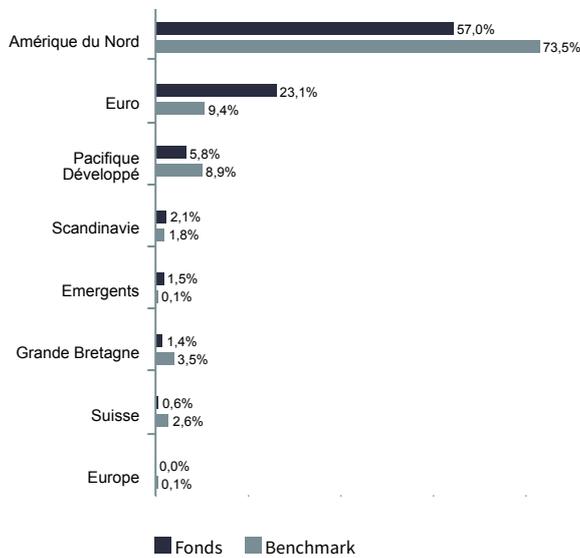
RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



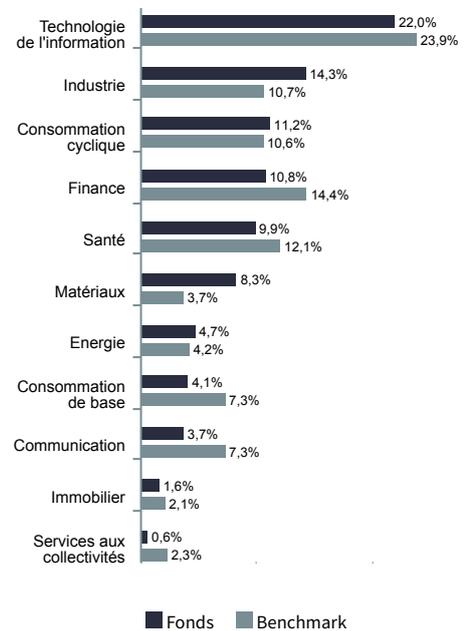
10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids
MICROSOFT CORP	6,6%
APPLE INC	3,7%
SLB	3,4%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	3,2%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	3,2%
VISA INC-A	2,6%
ALPHABET INC SHS C	2,4%
JOHNSON & JOHNSON	2,3%
NEWMONT CORPORAION	2,2%
LINDE PLC	2,2%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

	Fonds	Benchmark
Score ESG	7,4	6,9
Couverture de la notation ESG	92,30%	99,30%
Note ESG	AA	A
Empreinte carbone	111,4	95,2
Couverture de l'empreinte carbone	91,60%	99,30%

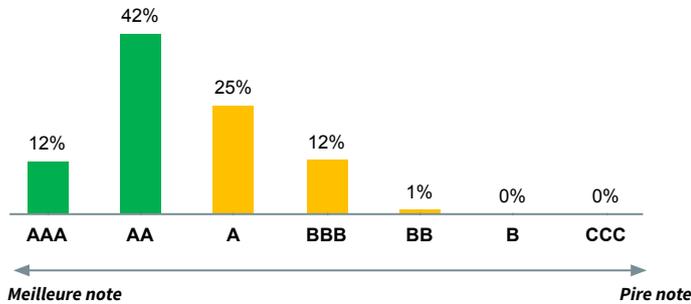


Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

Score ESG

	Fonds	Benchmark
Score Environnement	6,9	6,8
Score Social	5,5	5,1
Score Gouvernance	5,9	5,7

RÉPARTITION PAR NOTES ESG

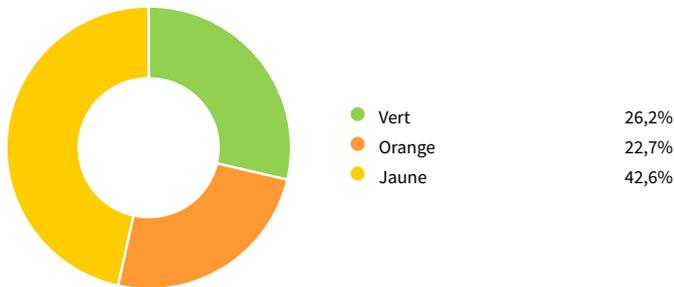


SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

Secteurs	Poids dans le fonds
Jeux d'argent	0,00%
Défense et armement	0,00%
Divertissements pour adultes	0,00%
Tabac	0,00%
OGM	0,00%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSE DU FONDS



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
MICROSOFT CORPORATION	21,7%	6,6%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	28,5%	3,2%
EQUINIX INC	39,8%	1,0%
IBERDROLA SA	27,5%	0,6%
KLEPIERRE SA	100,0%	0,5%

INDICATEURS D'IMPACT

Environnemental		5% Revenus des solutions à impact durable Benchmark: 6,1% 100,0%/100,0%
Gouvernance		82% Membres indépendants au Conseil d'administration Benchmark: 80,4% 91,6%/99,3%

Social		37% Femmes au Conseil d'Administration Benchmark: 34,8% 91,6%/99,3%
Droits humains		0% Controverses Droits Humains Benchmark: 0,0% 91,6%/99,3%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI



GLOSSAIRE

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.
*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :
Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au Conseil d'Administration : présence de personnes indépendantes au sein des conseils
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/> et le site de l'AMF ([HYPERLINK "http://www.amf-france.org"](http://www.amf-france.org) www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/> N°ADEME: FR231725_01Y8GB